

Fiche d'inscription au Gn « Vapeurs de Sang »

Grandeur nature organisé par la Squid,
du 5 au 7 mai 2018, au Château de St Loup en Albret, à 47600 Montagnac sur Auvignon

Pour les mineurs, la fiche d'inscription doit être accompagné d'un accord écrit des parents ou des tuteurs légaux. Les mineurs doivent être accompagné d'un adulte responsable.

Nom et Prénoms

Adresse :

Code Postal

Ville

Téléphone :

E-Mail :

Renseignements médicaux

Rhésus Sanguin

Allergies connues ?

Restrictions Alimentaires ?

Traitements en cours ?

Si oui, lequel :

Personne à prévenir en cas d'urgence et lien de parenté :

Téléphone de la personne :

Avez vous des compétences médicales ? Oui / Non

Si oui, lesquels ? (diplôme, brevet, etc)

Renseignements pour le Grandeur Nature

Avez vous déjà fait des Grandeurs Nature ?

Si oui, combien ?

Appartenez vous à une association de GN ?

Si oui, laquelle ?

Avez vous souscrit l'assurance de la Fédégn ?

Si oui, numéro de licence ?

Responsabilité civile

Je soussigné(e),, majeur(e) et sain(e) de corps et d'esprit, engage ma responsabilité civile pour tout dommage corporel ou autre, causé par moi-même de manière volontaire ou involontaire à un tiers lors du grandeur nature organisé par l'Association « La Squid », du 5 au 7 mai 2018. Je m'engage également à respecter les règles de sécurité.

Signature de l'intéressé(e), précédée de la mention « lu et approuvé en date du... »

Droit à l'image :

Je soussigné(e),, majeur(e) et sain(e) de corps et d'esprit, autorise l'Association La Squid à publier à des fins non commerciales sur tout support (papier, CD, internet...) les photographies ou vidéos réalisées lors du jeu et de sa préparation sur lesquelles j'apparais.

Signature de l'intéressé, précédée de la mention « lu et approuvé en date du... »

Délais d'inscription et d'annulation, pénalités prévues :

La date limite d'inscription est le 15 mars 2018. Toute inscription réglée après cette date sera augmentée de 5 euros de pénalité, l'organisation d'un Gn étant soumise à des logiques financières. En cas d'empêchement, votre chèque vous sera remboursé après réception de votre courrier. La date limite d'annulation pour votre inscription est fixée au 15 avril 2018 minuit. Passé cette date, votre inscription ne sera pas remboursée.

Participation Aux Frais :

La Participation Aux Frais sert au paiement de la location du site, de l'assurance, du matériel construit pour ce GN. En contre-partie, tous les repas à partir du samedi soir jusqu'au lundi midi sont fournis par l'organisation.

Le montant de la PAF est de 90 euros pour les Personnages joueurs et de 40 euros pour les Personnages Non Joueurs.

Ordre des chèques et Adresse d'envoi de la fiche et du paiement:

Les chèques de paiement doivent être mis à **l'ordre de la Squid** et sont à envoyer à l'adresse suivante :

Monsieur Bleuse Richard

Gn «Vapeurs de Sang »

17 rue Maurice Mélat Apt 7621

31200 Toulouse

Pour contacter un orga : desangetdevapeurs@gmail.com